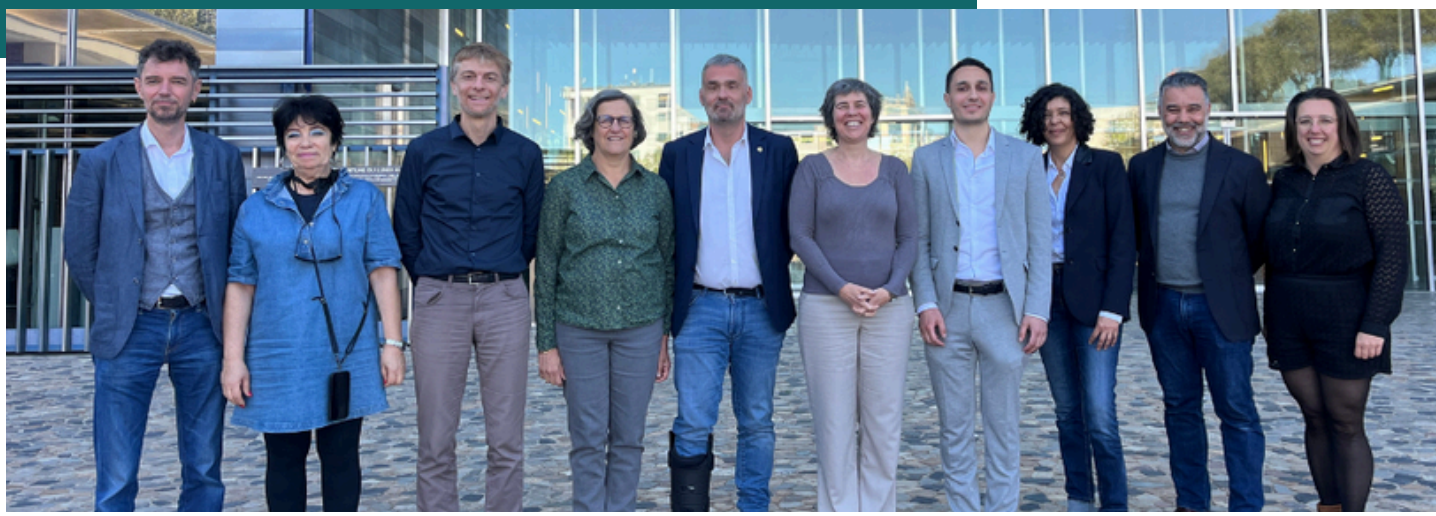
NOS PROPOSITIONS D'ADAPTATION AUX CANICULES D'ICI 2027



15 SEPTEMBRE 2026

VOS ÉLU-ES ÉCOLOGISTES À MONTPELLIER

écologistes pour Montpellier
L'ÉCOLOGIE DES SOLUTIONS

Parti Animaliste

ÉDITORIAL

La chaleur n'est plus un épisode exceptionnel : elle devient une réalité durable.

À Montpellier, la question n'est plus de savoir si nous connaîtrons de nouvelles canicules, mais **comment notre ville va s'adapter à des épisodes de chaleur plus fréquents, plus longs et plus intenses.**

Le dernier été en a donné une illustration particulièrement forte, **avec 65 jours à 30 °C ou plus et 60 nuits à 22 °C ou plus.**

Face à cette réalité, une feuille de route en deux temps :

- **Des améliorations visibles dès l'été 2027**, pour protéger immédiatement les habitants et les agents ;
- **Une transformation profonde de Montpellier d'ici 2033**, pour réduire durablement l'exposition de la ville à la chaleur et aux sécheresses.

Ce plan s'inscrit dans le travail que nous menons au sein de la majorité municipale et dans la continuité des engagements pris devant les Montpelliéraines et les Montpelliérains lors de la dernière élection municipale. Il reprend plusieurs propositions de notre programme et des actions déjà engagées, tout **en poussant davantage le curseur face à l'accélération du dérèglement climatique**.

À l'issue de cette conférence de presse, nous remettrons notre plan au Maire de Montpellier pour qu'il puisse nourrir le travail collectif de la majorité et contribuer à renforcer dès 2027 l'action de la Ville face aux canicules et aux sécheresses.

Le débat de cet été sur la climatisation est, à nos yeux, un faux problème. Oui, il y aura des climatisations, dans certains lieux et pour certains usages, notamment lorsque la protection des personnes l'exige. Mais nous devons maintenant dépasser ce débat binaire : **la question n'est pas de savoir s'il faut climatiser ou non, mais comment adapter toute la ville à la chaleur.** Cela signifie agir sur les logements, les écoles, les espaces publics, les horaires, l'ombre, l'eau, les arbres, les sols et les bâtiments, pour que la climatisation reste une solution ciblée et non la seule réponse à un problème devenu généralisé.

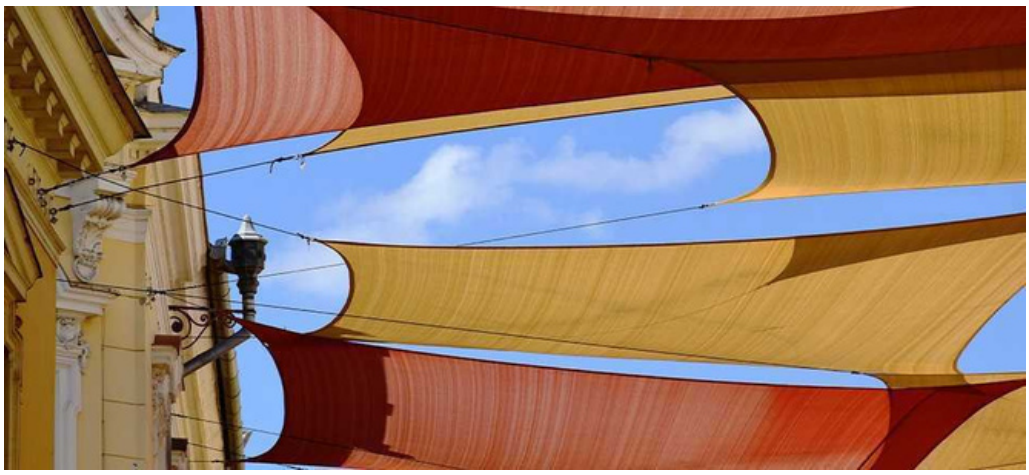
L'adaptation au changement climatique ne peut pas être une succession de mesures d'urgence déclenchées lorsque la canicule arrive. **Elle doit être la boussole de toutes les politiques publiques.**

Notre conviction est simple : **l'adaptation climatique doit partir de la vie quotidienne.**

Elle doit protéger en priorité les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées, les personnes sans domicile, les travailleurs exposés, mais aussi les animaux domestiques et la biodiversité.

Nous voulons faire de Montpellier **une ville qui prend soin.**

TABLE DES MATIÈRES



Éditorial 03

Nos 10 engagements pour une ville qui prend soin 05

Écoles et crèches : faire de l'adaptation une priorité budgétaire et démocratique 06

Des refuges climatiques et des réseaux solidaires 07

Montpellier, ville d'expérimentation sur les horaires 09

Une nouvelle manière de construire la ville 10

Les "bouilloires thermiques", un grand chantier d'adaptation 12

L'Office du pouvoir d'achat : faire de l'adaptation une politique sociale 13

Une politique pilotée, évaluée et concertée 13

Où agir en priorité ? 15

Feuille de route 16

NOS 10 ENGAGEMENTS







1. **Prendre soin des enfants,** pour qu'ils puissent apprendre, jouer et grandir malgré la chaleur.

2. **Prendre soin des personnes les plus vulnérables,** pour que personne ne reste seul face à la canicule.

3. **Prendre soin des animaux domestiques et de la faune sauvage,** eux aussi victimes des fortes chaleurs.

4. **Prendre soin de celles et ceux qui travaillent,** en protégeant leur santé et leurs conditions de travail.

5. **Prendre soin de celles et ceux qui se déplacent**, en donnant de l'ombre, de l'eau et de la fraîcheur aux trajets quotidiens.

6. **Prendre soin de celles et ceux qui habitent,** pour que chaque logement reste vivable pendant les nuits les plus chaudes.

7. **Prendre soin des espaces publics,** pour offrir des lieux de fraîcheur, de repos et de rencontre.

8. **Prendre soin de l'eau et des sols,** en désimperméabilisant la ville et en permettant à l'eau de rester là où elle tombe.

9. **Prendre soin des arbres et de la biodiversité,** parce que la nature est une infrastructure essentielle d'adaptation.

10. **Prendre soin ensemble**, en associant les habitantes et les habitants aux choix et aux transformations de leur ville.

ÉCOLES ET CRÈCHES : FAIRE DE L'ADAPTATION UNE PRIORITÉ BUDGÉTAIRE ET DÉMOCRATIQUE

Les enfants sont parmi les premiers exposés à la chaleur. Les écoles, crèches et centres de loisirs doivent donc être **les premiers lieux adaptés.**

Une rénovation complète peut prendre plusieurs années. **Cela ne doit pas condamner une classe à subir des températures excessives pendant les prochains étés.**

L'adaptation doit donc intervenir immédiatement, parallèlement aux opérations de rénovation plus lourdes.

D'ICI JUIN 2027, UN DIAGNOSTIC DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT…

Un diagnostic de l'exposition à la chaleur pour chaque école, crèche et centre aéré est actualisé afin d'identifier les situations les plus urgentes.

Dans les établissements prioritaires, nous proposons **une dotation d'adaptation de 500 000 €, dont l'utilisation serait décidée avec les communautés éducatives pour une répartition juste dans chaque groupe scolaire.**

Cette enveloppe pourrait financer : pare-soleil et protections solaires, films solaires et occultations, brasseurs d'air, ventilation, ombrage des cours, traitement des sols accumulant la chaleur, points d'eau, repas froids lors des épisodes de chaleur, notamment pour limiter l'exposition des agents de restauration scolaire, Cours « aventure » et jardins pédagogiques.

… ET DONNER DU POUVOIR AUX CONSEILS D'ÉCOLE

L'enjeu est autant budgétaire que démocratique. **Les conseils d'école doivent pouvoir décider des réponses les plus adaptées à leur établissement.**

La chaleur ne se vit pas de la même manière dans une école très minérale, une école disposant déjà d'arbres ou un établissement dont les salles sont particulièrement exposées.

Nous proposons donc de donner aux équipes éducatives et aux familles **les moyens d'agir sur leur propre environnement scolaire.**

DES REFUGES CLIMATIQUES ET DES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

Lors d'une canicule, les lieux frais existent déjà : médiathèques, équipements municipaux, établissements culturels, parcs, commerces ou locaux associatifs.

Le problème est **leur lisibilité, leur accessibilité et leur capacité à fonctionner comme un véritable réseau.**

D'ICI JUIN 2027, UN REFUGE CLIMATIQUE TOUS LES 300 MÈTRES...

Nous proposons de constituer d'ici juin 2027 **un réseau municipal de refuges climatiques**, identifié et cartographié, avec pour objectif de rapprocher chaque habitant d'un lieu de fraîcheur.

Chaque refuge devra préciser : ses horaires ; son accessibilité PMR ; sa capacité à accueillir les familles et les jeunes enfants ; les points d'eau disponibles ; les solutions de rafraîchissement ; les conditions d'accueil des animaux ; les possibilités d'accès en soirée lors des épisodes les plus chauds.

La carte « Risque Canicule » doit devenir un véritable outil pratique de protection, permettant de savoir immédiatement où aller, quand et comment s'y rendre.

... ET CRÉER UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ CLIMATIQUE

La Ville doit également proposer aux commerces, associations, entreprises et autres lieux volontaires de rejoindre **un réseau de solidarité climatique.**

L'objectif : permettre à une personne âgée, isolée, sans domicile ou simplement trop exposée à son domicile de trouver rapidement un lieu frais à proximité.

La solidarité doit devenir une réponse collective à la chaleur.

D'ICI JUIN 2027, NE LAISSER PERSONNE SEUL FACE À LA CANICULE…

Les personnes les plus vulnérables doivent pouvoir rejoindre ces refuges.

Nous proposons de renforcer, pendant les épisodes de chaleur :

- les dispositifs du CCAS ;
- les services municipaux ;
- les associations ;
- les réseaux de solidarité ;
- les solutions ponctuelles de transport, comme des navettes entre les QPV et la mer ;
- l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées ;
- les dispositifs destinés aux personnes sans domicile.

Une attention particulière doit être portée aux personnes vivant dans des logements particulièrement chauds.

… NI AUCUN AUTRE ÊTRE VIVANT.

La solidarité climatique concerne également les animaux.

Nous proposons :

- des points d'eau adaptés ;
- des lieux de fraîcheur accessibles aux animaux lorsque cela est possible ;
- une information spécifique des propriétaires ;
- une vigilance renforcée contre les animaux enfermés dans les véhicules ou les espaces clos ;
- un soutien aux centres de soins de la faune sauvage ;
- la mise à disposition de locaux et de moyens pour prendre en charge les oiseaux et animaux victimes des fortes chaleurs ou des incendies.

MONTPELLIER, VILLE D'EXPÉRIMENTATION SUR LES HORAIRES

La chaleur oblige à repenser **les rythmes de la ville et nos modes de vie.**

Nous proposons que Montpellier devienne un territoire d'expérimentation sur les horaires scolaires, les horaires de travail, les horaires des équipements et les horaires des événements.

TRAJECTOIRE 2033 : ADAPTER LES HORAIRES PLUTÔT QUE DEMANDER AUX HABITANTS DE S'ADAPTER SEULS

Lors des épisodes de forte chaleur, les activités les plus exposées doivent pouvoir être déplacées vers les heures les plus fraîches.

Cette expérimentation pourrait concerner :

- Les écoles et centres de loisirs ;
- Les équipements sportifs ;
- Les chantiers municipaux ;
- Certains services publics ;
- Les événements culturels et sportifs ;
- Les cérémonies ;
- Les horaires d'ouverture de certains équipements, dont les parcs.

Et inciter les entreprises à participer à cette expérimentation.

Montpellier peut devenir un laboratoire national de l'adaptation des rythmes urbains au changement climatique.

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CONSTRUIRE LA VILLE

L'adaptation doit être visible dans les rues. Il faut pouvoir **marcher, attendre un bus, accompagner un enfant ou faire ses courses sans traverser des centaines de mètres en plein soleil.**

D'ICI JUIN 2027, ACCÉLÉRER LE PROGRAMME MARCHE À L'OMBRE

Nous voulons accélérer le **programme « Marche à l'ombre ».**

L'ombre doit combiner :

- Des arbres, lorsque les conditions le permettent ;
- Des rues-jardins ;
- **Des dispositifs d'ombrage immédiat,** tels que des voiles et ombrières là où les arbres ne peuvent pas encore jouer leur rôle. C'est actuellement le cas dans la rue Courreau.

Planter aujourd'hui pour obtenir de l'ombre dans quinze ans ne suffit pas. Il faut protéger les habitants aujourd'hui tout en préparant la ville de demain.





TRAJECTOIRE 2033 : 300 FONTAINES À BOIRE ET DAVANTAGE DE POINTS D'EAU

Nous proposons de poursuivre le plan des **300 fontaines à boire**, en lien avec la Régie de l'eau, et d'identifier les secteurs prioritaires pour les points d'eau et les brumisateurs.

Les priorités devront être les lieux fréquentés par : les enfants ; les personnes âgées ; les personnes sans domicile ; les usagers des équipements sportifs ; les habitants des secteurs très minéralisés.

Ces points d'eau bénéficieront également à la faune.

D'ICI JUIN 2027, DES ESPACES DE JEUX UTILISABLES MÊME LORSQU'IL FAIT CHAUD

Nous proposons un diagnostic des aires de jeux selon quatre critères :

- Exposition solaire ;
- Absence d'ombre et d'eau ;
- Matériaux accumulant la chaleur ;
- Fréquentation.

Un indicateur simple doit guider l'action publique : **combien d'aires de jeux sont réellement utilisables pendant une journée caniculaire ?**

TRAJECTOIRE 2033 : FAIRE DE MONTPELLIER UNE VILLE ÉPONGE

La ville doit également apprendre à **garder l'eau là où elle tombe**.

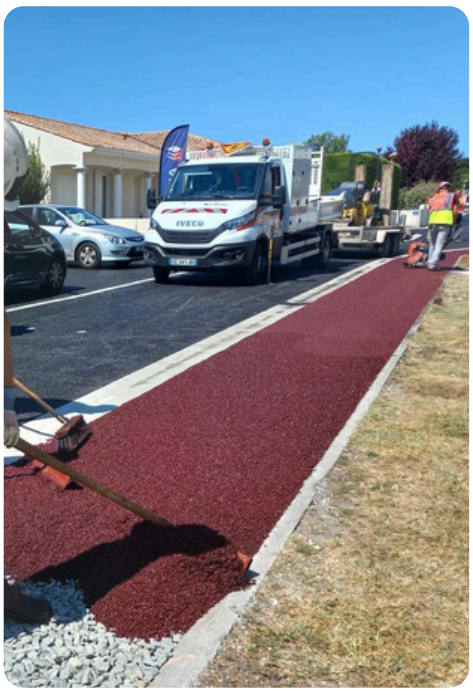
Nous proposons une trajectoire de désimperméabilisation de **40 hectares supplémentaires d'ici 2033,** en ciblant en priorité les secteurs cumulant : forte chaleur, forte minéralisation, vulnérabilité sociale et forte fréquentation.

Cela signifie davantage de sols perméables, de fosses d'arbres, de noues, d'espaces végétalisés, de jardins et de zones de rétention temporaire.

Cette ville éponge se construit aussi sur nos mobilités. **Nous proposons un grand plan de désimperméabilisation autour d'une réflexion sur les dalles alvéolaires, enrobés poreux et drainants.**

Chaque réaménagement de voirie ou d'espace public devra répondre à une question simple : comment garder davantage d'eau sur place ?





LES « BOUILLOIRES THERMIQUES » : FAIRE DU LOGEMENT UN GRAND CHANTIER D'ADAPTATION

La chaleur devient une injustice sociale lorsqu'elle transforme certains logements en lieux difficilement habitables.

Un logement qui ne permet pas de dormir, de récupérer ou de se protéger de la chaleur est un logement qui n'est plus adapté à son climat.

TRAJECTOIRE 2033 : FAIRE DU CONFORT D'ÉTÉ UNE QUESTION DE SALUBRITÉ

La rénovation énergétique ne doit plus être pensée uniquement pour l'hiver. Elle doit intégrer systématiquement : protections solaires, isolation, ventilation, occultations, végétalisation, adaptation des bâtiments et confort d'été.

Dans le parc social, nous proposons de poursuivre l**a réhabilitation de 2 000 logements** et de leurs abords, notamment aux Aubes, à Paul-Valéry, à Montasinos et à Montpellier Sud.

Nous voulons également **développer des « pièces fraîches »** dans les résidences.

D'ICI JUIN 2027, S'INSPIRER DE LYON CONTRE LES LOGEMENTS TROP CHAUDS

Montpellier peut s'inspirer de l'exemple de Lyon, qui a engagé un travail visant à mieux prendre en compte la température excessive des logements dans les politiques de salubrité.

À terme, nous proposons que **la surchauffe excessive d'un logement soit pleinement intégrée aux critères d'évaluation de son habitabilité**, afin que les propriétaires ne puissent pas louer durablement des logements devenus invivables lors des épisodes de chaleur.

C'est un changement de regard essentiel : un logement doit protéger de la chaleur comme il protège du froid.

L'OFFICE DU POUVOIR D'ACHAT : FAIRE DE L'ADAPTATION UNE POLITIQUE SOCIALE DÈS JUIN 2027

L'adaptation climatique ne doit pas être réservée aux ménages qui ont les moyens de financer des travaux.

Certaines solutions simples permettent déjà de réduire fortement l'exposition à la chaleur.

Nous proposons que **l'Office du pouvoir d'achat** organise des groupements d'achat de certains équipements dédiés : volets, stores, protections solaires, ventilateurs, brasseurs d'air et d'occultations

L'objectif est double : protéger les habitants et réduire leur facture.

L'écologie doit être une politique de pouvoir d'achat : permettre à chacun d'accéder aux solutions les plus efficaces et les plus sobres.

UNE POLITIQUE PILOTÉE, ÉVALUÉE ET CONCERTÉE

Un plan climatique ne peut pas être une liste de promesses. Il doit être **piloté, financé, évalué et régulièrement révisé.**

D'ICI JUIN 2027, UN BAROMÈTRE PUBLIC DE LA CHALEUR

Nous proposons la publication annuelle d'un **baromètre de l'adaptation de Montpellier**, accessible à toutes et tous.

Il suivra notamment :

- Le nombre de jours de fortes chaleurs et de canicule ;
- Le nombre et la fréquentation des refuges climatiques ;
- Le nombre de fontaines à boire et points d'eau ;
- Le nombre d'animaux pris en charge ;
- Les surfaces désimperméabilisées et végétalisées ;
- Le nombre d'arbres et de végétaux plantés ;
- Les parcours ombragés créés ;
- Les équipements publics adaptés ;
- Les logements ayant bénéficié de travaux d'adaptation ;
- L'accessibilité des dispositifs aux personnes âgées, handicapées et aux jeunes enfants.

TRAJECTOIRE 2033 : ÉVALUER POUR CORRIGER

Chaque année, la Ville devra pouvoir répondre à trois questions :

- **Qu'avons-nous fait ?**
- **Est-ce que cela fonctionne ?**
- **Où faut-il maintenant agir en priorité ?**

Cette démarche permettra de réorienter les investissements en fonction des résultats observés.

D'ICI JUIN 2027, UNE ADAPTATION CONSTRUITE AVEC LES HABITANTS

Les priorités ne doivent pas être décidées uniquement depuis les bureaux. Les habitants, les conseils de quartier, les écoles, les associations et les commerçants doivent participer à l'identification des lieux les plus exposés et des solutions les plus utiles.

Les programmes **« Marche à l'ombre »** et **« Grandir dehors »** devront notamment être construits avec les habitants, tout en garantissant des délais d'action dans les secteurs prioritaires.

La concertation ne doit pas ralentir l'adaptation : elle doit permettre de mieux cibler l'action et de la rendre plus efficace.

OÙ AGIR PRIORITAIREMENT ?

La chaleur ne se répartit pas uniformément dans Montpellier. La thermographie montre des écarts importants à l'échelle de quelques rues ou îlots.

Nous proposons donc de croiser systématiquement : **thermographie + vulnérabilité sociale + minéralité + usages + fréquentation.**

Il ne s'agit pas d'étiqueter des quartiers entiers comme « chauds », mais d'**identifier les secteurs où l'action produira le plus rapidement des effets**.

D'ICI JUIN 2027, LES SECTEURS PRIORITAIRES

- **Mosson – secteurs bâtis** : intervenir sur les secteurs bâtis éloignés ou mal connectés aux îlots de fraîcheur existants.
- **CHU – Facultés – Hôpitaux** : agir sur les grandes surfaces bâties et imperméabilisées, en tenant compte de la présence de publics vulnérables.
- **Près d'Arènes – La Restanque** : profiter de la transformation urbaine pour adapter le secteur avant que les formes urbaines ne soient définitivement installées.
- **Tournezy – Saint-Martin** : agir en continuité avec Près d'Arènes sur les secteurs cumulant imperméabilisation et vulnérabilité sociale.
- **Zones d'activités du sud de Montpellier** : adapter parkings, hangars et voiries particulièrement exposés à la chaleur.
- **Gare – Saint-Denis – Saint-Roch – Delta Gare** : réduire l'exposition liée à la densité, à la minéralité et à la chaleur accumulée.
- **Secteur ferroviaire / gare de triage Saint-Roch** : traiter les grandes surfaces minérales et leur forte inertie thermique.

TRAJECTOIRE 2033 : DES SECTEURS À TRAITER DANS LE MANDAT

- Gambetta – Clemenceau ;
- Antigone – Polygone ;
- Port Marianne, îlot par îlot ;
- Pompignane ;
- Millénaire – zones d'activités ;
- Près d'Arènes – Aiguerelles ;
- Lemasson – Croix d'Argent ;
- Celleneuve – grands axes ;
- Cévennes – îlots les plus minéralisés.

FEUILLE DE ROUTE

Ce plan repose sur une conviction : nous ne pouvons pas demander aux habitants de simplement « s'adapter » à une ville qui continuerait à accumuler de la chaleur. **Il faut agir sur les deux fronts.**

DÈS 2027 : PROTÉGER

- Des écoles plus fraîches ;
- Des refuges climatiques identifiés ;
- De l'eau et de l'ombre ;
- Des horaires adaptés ;
- Des agents protégés ;
- Des événements sécurisés ;
- Un pouvoir d'achat soutenu ;
- Des solutions pour les personnes vulnérables ;
- Une meilleure protection des animaux.

D'ICI 2033 : TRANSFORMER

- 40 hectares supplémentaires désimperméabilisés ;
- Des espaces publics conçus pour le confort d'été ;
- Des logements adaptés aux fortes chaleurs ;
- Des « bouilloires thermiques » traitées ;
- Des solutions collectives de rafraîchissement étudiées ;
- Une ville capable de retenir davantage l'eau ;
- Des arbres, des sols vivants et des corridors de fraîcheur ;
- Une politique climatique évaluée chaque année.